



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 6 Février 2024

CA en distanciel

Présents : Stéphane Ravaille, Françoise David-Sciara, Ariane Chartier, Yvon Le Gall ; Marie-Denise Riss-Coly, Christian Latry, François Ambolet, Bernard Bodin, Monique Falleau, Nicole Petitot, Michelle Jegat, Françoise Claudel, Céline Ménil

Excusés Claudine Mettaie (pouvoir), François Vellas

Invités : Michel Vrinat, Philippe Broix, Yann Vaills

1) Accueil des invités

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes invitées :

- Monsieur VAILLS Yann, professeur de physique, est directeur de l'UTL Orléans depuis le 1/11/2023 : Monique FALLEAU continuera à être administrateur au sein de l'UFUTA et lui suppléant

- Monsieur VRINAT Michel, ingénieur de formation, chef d'entreprise de chaudronnerie, remplace désormais Christine Miegge à la direction de l'UTL du Pays de Gap. Cette structure de 700 adhérents, hébergée dans 250 m2 de locaux appartenant à l'Université Aix-Marseille pour un loyer de 12 000 € /an, est actuellement menacée d'en être expulsée. Elle est constituée de 6 pôles autonomes, coordonnés par le président, 2 salariés ; 1600 à 1700 heures de cours sont délivrées par an.

Bernard LIOTHIN est le suppléant de Michel VRINAT.

Concernant l'hébergement de l'UTL, ne parvenant pas à avoir un interlocuteur compétent auprès de l'Université, M Vrinat demande l'assistance de l'UFUTA.

Stéphane Ravaille, dans le cadre du plan d'action de soutien de l'UFUTA à l'UTL de Gap propose d'organiser une pétition auprès des adhérents puis de l'ensemble du public

-Monsieur Philippe BROIX, nouveau président de l'UTL Angers en remplacement de Eric Henry. Il est âgé de 68 ans, il est adhérent depuis 2021. Ingénieur de formation, il a travaillé au sein de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) puis dans les collectivités territoriales ou leurs filiales comme Directeur de l'Action économique, Directeur d'un Office de Tourisme, Directeur Général adjoint des services de l'agglomération d'Angers et enfin à l'Université d'Angers (au sein de sa Faculté de Tourisme appelée ESTHUA) comme directeur d'un programme régional de développement de la recherche, de la Formation et de l'innovation en Tourisme. Il avait proposé que son vice-président soit son suppléant UFUTA mais ce n'est pas possible ; Belén JEANNE reste suppléante.

Le président propose de voter pour ces cooptations :

1) M. VAILLS administrateur suppléant

Adopté à l'unanimité

2) M. VRINAT administrateur titulaire en remplacement de Christine Miegge

Adopté à l'unanimité

3) M. LIOTHIN suppléant de M VRINAT

Adopté à l'unanimité

4) M. BROIX administrateur titulaire en remplacement de M. Henry

Adopté à l'unanimité

2)Eléments budgétaires

Christian Latry indique que le nombre d'adhérents a augmenté de 5,3% depuis 2022.

On notera que depuis l'envoi du tableau « UTL adhérentes » les 7 entités qui avaient payé leurs cotisations (Auxerre, Beausoleil, Boulogne/mer, Créteil, Evry, Le Mans, Nice) ont été rejointes par Blois, Chambéry, Mayenne, Saint Nazaire)

Le trésorier estime que la situation financière au 5 février est non préoccupante à ce jour

3) Manifestations de l'UFUTA : Chardons 2024, AG 2025, Assises 2026, Journée des dirigeants

- Chardons : les 27 28 29 et 30 mai 2024 à Sète.

*Les trophées sont réalisés ;

*Arrivée à la gare de Sète : les dernières informations de la SNCF font apparaitre 2 trains arrivant le lundi à 14h et 17H mais pour le CA il faut être présent à 17h.

*les coûts d'inscription comprennent l'ensemble de la participation (plusieurs options possibles) :
Par exemple : 375 € repas et nuitées compris pour l'ensemble des journées. Attention : chambres individuelles (supplément de 30€/ nuit) en nombre limité, à demander rapidement.

- **AG 2025** pourrait avoir lieu à Angers : 50 ième anniversaire de l'UATL et en mémoire de Monique Astié qui fut pendant 5 ans présidente de l'UFUTA)

-**Assises 2026** : lieu encore à définir

-Journée des Dirigeants : fixée au mardi 26 mars avec pour sujet principal : contrat de travail et convention collective

4. Convention des organismes de formation

présentée par Ariane Chartier en prévision de la journée des dirigeants.

Elle offre beaucoup d'avantages ; le CDD d'usage y est totalement toléré.

Avantageux pour l'employeur (congés payés) mais moins bon côté salarié.

Le président rappelle que l'UFUTA propose mais n'impose pas ; chaque UTL doit se sentir libre de son choix. On cherche à trouver une solution -la moins mauvaise possible pour le salariat d'intervenants épisodiques. Le souhait est d'être en règle au niveau associatif

Il est suggéré l'élaboration d'un vade-mecum qui serait présenté lors d'une journée des dirigeants

Travail pédagogique vis-à-vis des structures : il est important d'aider celles qui ont besoin de conseil

5) Questions diverses-

- L'UFUTA n'a plus de siège social : possibilité de voir avec la mairie du 3ième arrondissement potentiellement ouverte à l'idée de nous abriter

-Stéphane a écrit aux premiers ministres : M. Philippe, E. Borne, et recommencera avec M.Attal.

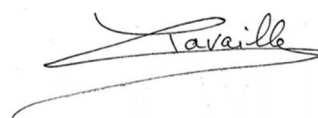
Idee à creuser :se rapprocher de Rachida Dati, nouvelle ministre de la Culture

- Pétition pour Gap : la prévoir en ligne

Les secrétaires

Ariane CHARTIER
Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE